

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 janvier 2026**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept janvier à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 2c

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Clément VERGNE, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Stéphane BERTHOMIER par Mme Christèle COURSAT, M. Michel BREUILH par M. Bernard COMBES M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Christine DEFFONTAINE par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL

**Etaient absents :** Mme Ayse TARI, Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Madame Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2026 pour le confortement de deux murs au cimetière du Puy Saint Clair**

Monsieur le Maire expose :

Le cimetière du Puy Saint Clair, utilisé pour l'inhumation des défunts Tullistes depuis le Moyen-Age, est situé à l'entrée nord de la Ville de Tulle. Edifié au sein de l'enclos primitif il n'a pas été déplacé à l'extérieur de la ville comme l'exigeait l'édit royal de 1776 relatif à la préservation de la santé publique.

Aujourd'hui au sein du cimetière du Puy Saint-Clair, 3400 caveaux et fosses sont édifiés.

Par ailleurs le site dispose notamment d'un carré militaire, où reposent les restes de Morts pour la France des deux guerres mondiales.

Au sommet, est également dressée depuis la première moitié du XVIIe siècle, une chapelle qui dépendait des Pénitents Gris puis des Pénitents bleus sous l'Ancien Régime.

Parmi les tombes érigées au sein de ce cimetière, plusieurs ont un intérêt remarquable en raison des défunts qui y reposent ou de l'architecture des édifices. Certains des personnages les plus marquants de l'histoire de la Ville sont inhumés au sein du cimetière du Puy Saint-Clair.

Depuis de nombreuses années des dégradations ont été constatées sur plusieurs murs de soutènement du cimetière du Puy Saint Clair. Ces dégradations s'expliquent notamment par l'absence de barbacane en parties basses de ces murs.

Les eaux de pluies ne peuvent donc pas s'écouler normalement et finissent par créer avec le temps des dégradations entre les jointures des pierres, jusqu'à la formation de fissures importantes et de renflements dans les murs.

À la suite de ce constat, depuis 1982 des témoins plâtres ont été posés à plusieurs endroits pour suivre l'évolution de ces fissures, notamment au niveau du carré militaire. Depuis 2023, il semblerait que deux murs de soutènement présentent une évolution de dégradations flagrante qui nécessite désormais un renforcement structurel.

## DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Afin de mener à bien le renforcement de ces deux murs de soutènement, des études préliminaires seront menées par un Bureau d'Etudes et d'Ingénierie spécialisé dans les diagnostics géotechniques et structures. Un rapport de préconisation de travaux sera édité à la suite de cette mission pour aiguiller la collectivité sur les possibles travaux de réparation envisageables, tenant compte du rapport coût – délais – moyens techniques et humains de mise en œuvre.

Le montant total des travaux est estimé à 111 540 HT

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

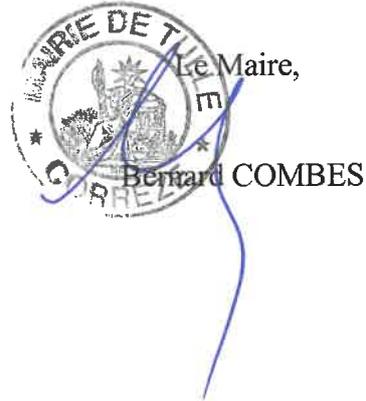
**1 - Approuve** le projet relatif au confortement de deux murs au cimetière du Puy Saint Clair dont le montant total s'élève à 111 540 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2026 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le :  
Date et ref de l'accusé de réception :

29 JAN. 2026  
29 JAN. 2026

D9C - 27012026



**Cimetière du Puy Saint Clair  
Confortement de deux murs**

**Dossier de demande de subvention**

Transmis au contrôle de Légalité le : 29 JAN. 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 29 JAN. 2026

*DC - 27012026*



Vu,

Le Maire,

Bernard COMBES



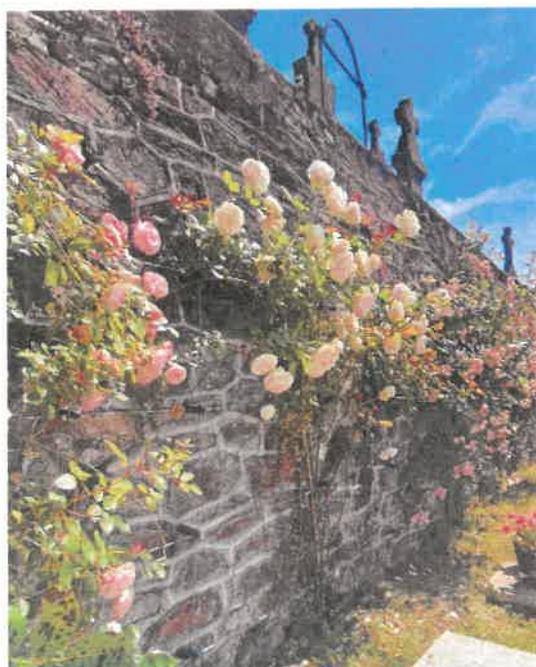
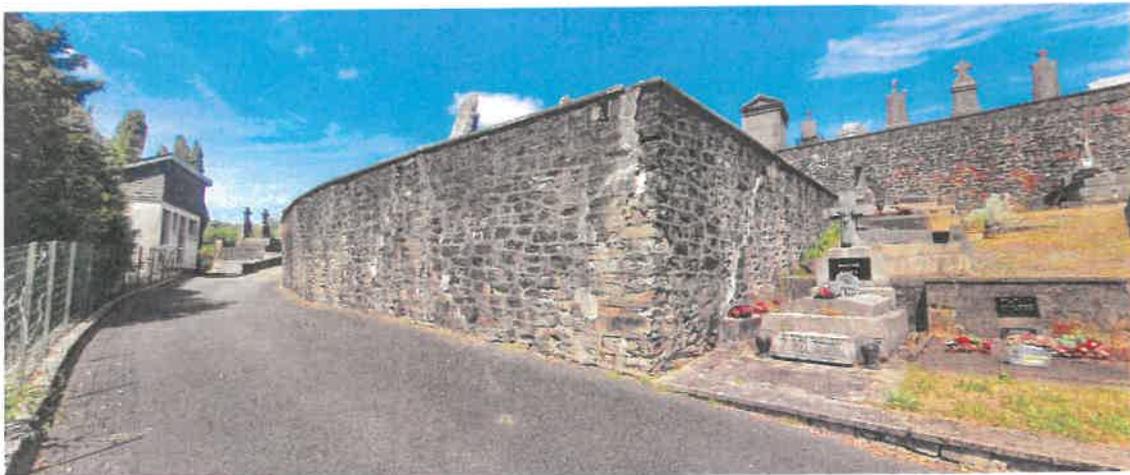
Pôle infrastructures, superstructures et bureau d'études  
Services techniques  
Ville de TULLE  
TP

Etabli, le 29/12/2025

## CIMETIERE DU PUY SAINT-CLAIR

### CONFORTEMENT DE DEUX MURS

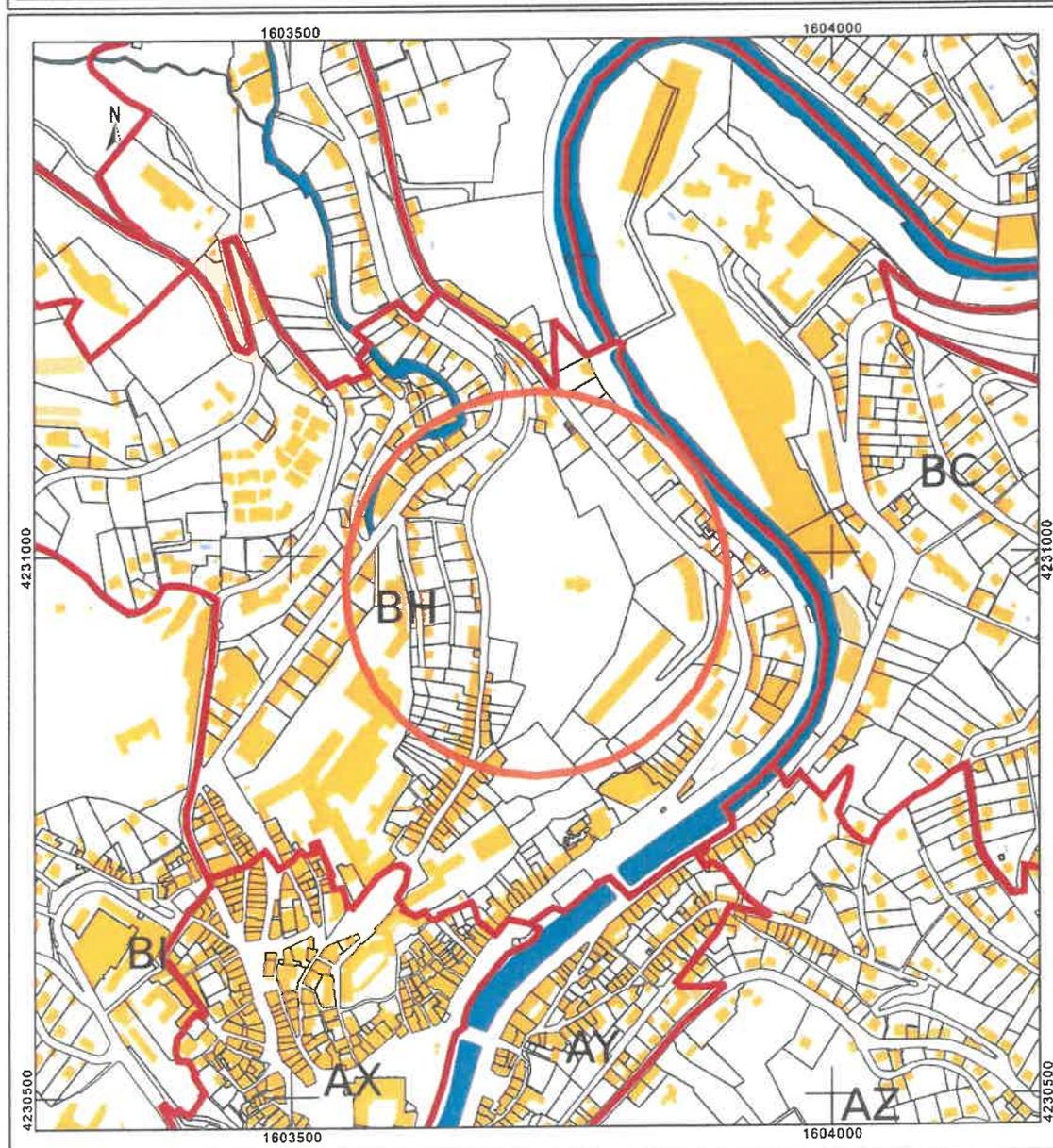
#### DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTIONS



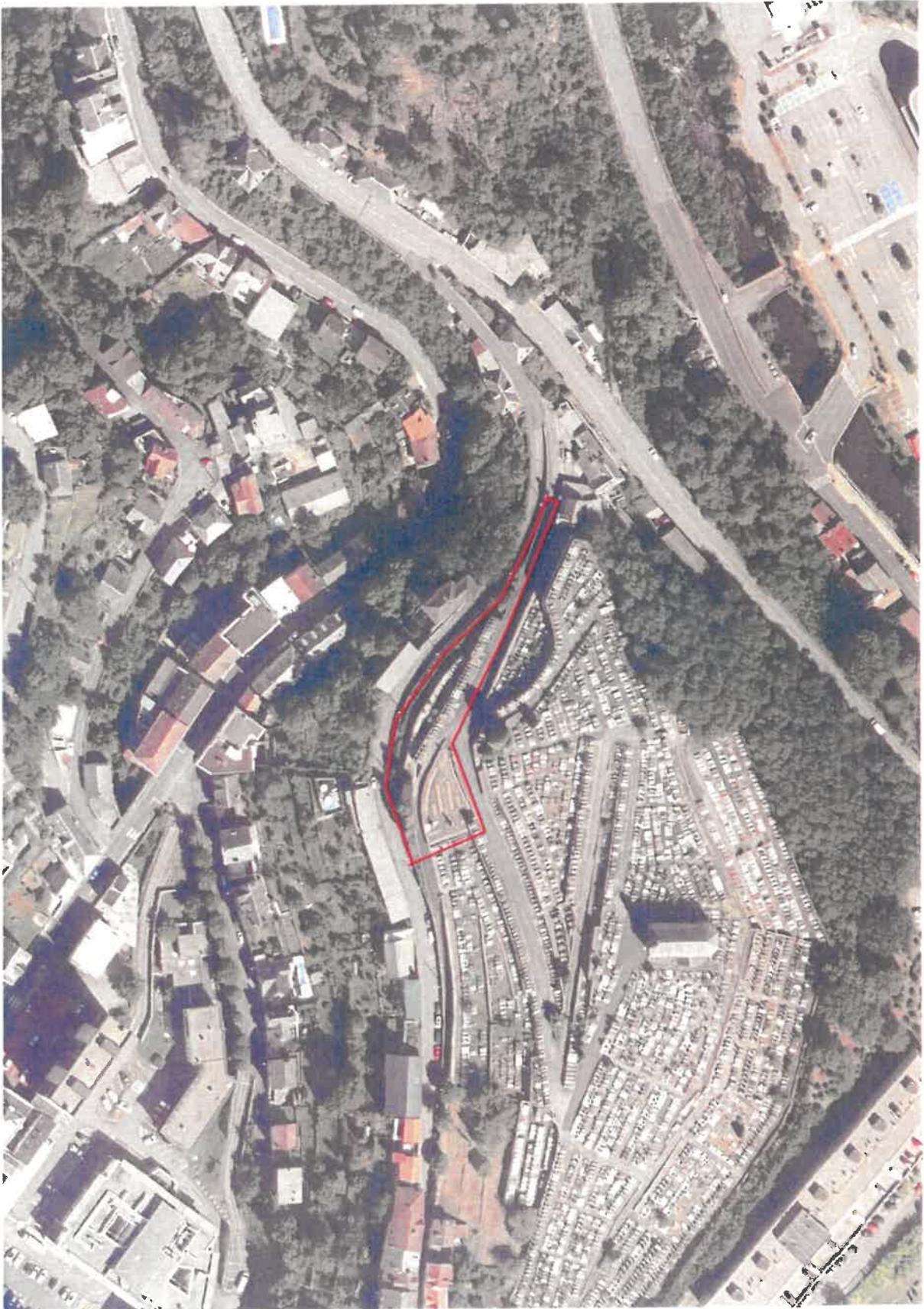
## PLAN DE SITUATION

Cimetière du Puy Saint-Clair  
Rue de la Barussie  
19000 TULLE

Département : CORREZE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : POLE TOPO. DE GEST. CADASTRALE C.F.I.P. BRIVE LA GAILLARDE 50 boulevard Gontran Royer 19100 19100 BRIVE LA GAILLARDE tél. 05.55.18.35.16 -fax sdif19.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : TULLE		
Section : BH Feuille : 000 BH 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/5000		  cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 23/05/2025 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



PLAN DE MASSE



 Carré militaire / secteur G1 du cimetière

## PRESENTATION

Le cimetière du Puy-Saint Clair, utilisé pour l'inhumation des défunts tullistes depuis le Moyen-Age, est situé à l'entrée nord de la Ville de Tulle. Edifié au sein de l'enclos primitif il n'a pas été déplacé à l'extérieur de la ville comme l'exigeait l'édit royal de 1776 relatif à la préservation de la santé publique. Aujourd'hui au sein du cimetière du Puy Saint-Clair, 3400 caveaux et fosses sont édifiés. Par ailleurs le site dispose notamment d'un carré militaire, où reposent les restes de Morts pour la France des deux guerres mondiales. Au sommet, est également dressée depuis la première moitié du XVIIe siècle, une chapelle qui dépendait des Pénitents Gris puis des Pénitents bleus sous l'Ancien Régime. Parmi les tombes érigées au sein de ce cimetière, plusieurs ont un intérêt remarquable en raison des défunts qui y reposent ou de l'architecture des édifices. Certains des personnages les plus marquants de l'histoire de la Ville sont inhumés au sein du cimetière Saint-Clair.

Depuis de nombreuses années des dégradations ont été constatées sur plusieurs murs de soutènement du cimetière du Puy Saint Clair. Ces dégradations s'expliquent notamment par l'absence de barbacane en parties basses de ces murs. Les eaux de pluies ne peuvent donc pas s'écouler normalement et finissent par créer avec le temps des dégradations entre les jointures des pierres jusqu'à la formation de fissures importantes et de renflements dans les murs.

À la suite de ce constat, depuis 1982 des témoins plâtres ont été posés à plusieurs endroits pour suivre l'évolution de ces fissures, notamment au niveau du carré militaire. Depuis 2023, il semblerait que deux murs de soutènement présentent une évolution de dégradations flagrante qui nécessite désormais un renforcement structurel.

## DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Afin de mener à bien le renforcement de ces deux murs de soutènement, des études préliminaires seront menées par un bureau d'études et d'ingénierie spécialisé dans les diagnostics géotechniques et structure. Un rapport de préconisation de travaux sera édité à la suite de cette mission pour aiguiller la collectivité sur les possibles travaux de réparation envisageables et tenant compte du rapport coût – délais – moyens techniques et humains de mise en œuvre.

## SYNTHESE FINANCIERE

### Phase 1 – avant-travaux : 11 540,00€ HT

- 1 devis SOTEC PLANS : élaboration d'un plan topographique tenant compte de l'emplacement des réseaux enterrés et des sépultures \_ 1 460,00€ HT

- 2 devis ALPHA-BTP : établissement de l'avant-projet avec sondages et diagnostics puis établissement d'un rapport de préconisations de travaux concernant les deux murs dégradés \_ 9 405,00€ HT

- 1 devis CAUDY DESHORS pompes funèbres : ouvertures de 3 sépultures pour auscultation visuelle de l'état du mur de soutènement \_ 675,00€ HT

### Phase 2 – travaux : 100 000,00€ HT

Réfection des deux murs de soutènements – à affiner selon les résultats du rapport d'intervention établi par Alpha-BTP \_ premières estimations à 100 000€ HT

Désignation des travaux	Montant HT
<b>1 ETUDES AVANT-PROJET</b>	<b>11 540.00 €</b>
1.1 PLAN TOPOGRAPHIQUE	675.00 €
1.2 RELEVÉ DES RESEAUX	785.00 €
1.3 OUVERTURE DE 3 SEPULTURES	675.00 €
1.4 ETUDE CONFORTEMENT MUR CARRE MILITAIRE	5 665.00 €
1.5 ETUDE CONFORTEMENT 2 MURS	3 740.00 €
<b>2 TRAVAUX DE REPARATIONS SUR 2 MURS DE SOUTÈNEMENT</b>	<b>100 000.00 €</b>
<b>Montant total du projet - HT</b>	<b>111 540.00 €</b>
<b>Montant TTC</b>	<b>133 848.00 €</b>

## PHASE 1 – ETUDES AVANT-PROJET



 **58 AVENUE DU 18 JUIN | 19100 BRIVE-LA-GALLARDE**  
 22 RUE DU 9 JUIN 1944 | 19000 TULLE  
 PLACE DU COLVENT | 48180 BÉTAILLE  
 43 RUE DES BALSAMINES | 72000 LE MANS  
 **05 55 69 39 88**  
 [contact@sotecplans.com](mailto:contact@sotecplans.com)

**Objet : REALISATION PLAN TOPOGRAPHIQUE :**  
**CIMETIERE PUY SAINT CLAIR**  
**OPTION : RELEVÉ DES RESEAUX SECS**  
**ET HUMIDES**

**COMMUNE DE TULLE**  
 10 rue Félix Vidalin  
 19000 TULLE

Adresse : 19000 TULLE

**DEVIS : DS25060692**  
 Affaire n° TMP250688

Date : 10/06/2025

Expiration : 10/08/2025  
 Devis établi par M. Eric LABROT

Référence	Désignation	Unité	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
	<b><u>Ouverture de dossier</u></b>				
ADM1004	Frais de gestion de dossier : * Création du dossier * Contacts initiaux et rendez-vous	Forfait	85,00	0	0,00
	<b><u>Démarches préparatoires</u></b>				
RESE006	Préparation pour la recherche de réseaux * Analyse des DICT transmises par le client, recherches d'archives éventuelles * Préparation de l'intervention sur site , élaboration d'un plan minute des réseaux à partir des informations (DICT, etc.)	Forfait	35,00	1	35,00
	<b><u>Intervention sur site</u></b>				
RESE007	Recherche et détection des réseaux * Ouverture des regards et autres tampons * Détection et géolocalisation des réseaux par tous les moyens appropriés, détection par champ électromagnétique en mode passif ou actif (RDB000) * Détection par sonde (Flexitrace), Radar géophysique (Géoradar Utility SCAN DF) * Géoréférencement de la détection et restitution sous forme de plan normalisée	Forfait	490,00	1	490,00
	<b><u>Traitement</u></b>				
RESE008	Récolement * Constitution du dossier de récolement * Edition de plan au format PDF et livraison du plan au format DWG	Forfait	260,00	1	260,00
					TOTAL HT 785,00 €
					TOTAL TVA - 20,00% 157,00 €
					TOTAL TTC 942,00 €

**Bon pour accord**  
 Le  
 A

Cachet et Signature

**Informations bancaires :**

Domiciliation : Qonto (Olinda SAS) - PARIS  
 IBAN : FR76 1695 0000 0199 8714 5657 513  
 BIC : QNTQFR1XXX

La loi n° 90-1442 du 31 décembre 1992 nous fait obligatoirement de vous indiquer que les non-règlement de vos factures de paiements entraîne une entrée en retard sur votre comptabilité et sous réserve de pénalités par la loi. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

**SOTEC PLANS - 58 avenue du 18 Juin - 19100 Brive-la-Gallarde au capital de 67 540 €**  
 Denis LACHAUD n° 05436  
 Membre de l'Ordre n° 20120300003 RCS BRIVE 309 050 425 Siret : 32901642300034  
 N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 27 329 010 423

Bornage Division Copropriété Topographie Métrologie Métrérie œuvre Ingénierie Démarche Implantation  
 Détection des archives TIKER LABRATY DUVALLY - RYJAI LAGRANGE MÉRICAUD GÉIA CHAMBAUDE  
 Une société du Groupe LULI32 Group



Objet : REALISATION PLAN TOPOGRAPHIQUE -  
CIMETIERE PUY SAINT CLAIR

COMMUNE DE TULLE  
10 rue Félix Vidalin  
19000 TULLE

Adresse : 19000 TULLE

DEVIS : DS25060686

Date : 06/06/2025

Expiration : 06/08/2025

Affaire n° TMP250688

Devis établi par M. Denis LACHAUD

Référence	Désignation	Unité	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
ADM1004	Frais de gestion de dossier : * Création du dossier * Contacts initiaux et rendez-vous	Forfait	50,00	1	50,00
<b>INTERVENTION SUR SITE : RELEVÉ</b>					
DEPL002	Déplacement * Trajet de moins de 100 km * Toute intervention annulée ou déplacée moins de 3 jours ouvrés avant sera facturée	U	45,00	1	45,00
TOPO005	Géoréférencement * Mobilisation d'un récepteur GNSS * Rattachement aux systèmes de coordonnées en vigueur (RGF93/CC / NGF-IGN69)	Forfait	90,00	1	90,00
SCAN005	Polygonale de précision * Mobilisation d'une station totale robotisée haute précision * Consolidation du relevé scanner 3D à l'aide de cibles de positionnement	Forfait	45,00	1	45,00
SCAN007	Relevé scanner 3D : * Mobilisation d'un scanner 3D statique	Heure	70,00	2	140,00
<b>TRAITEMENT DES DONNÉES</b>					
TOPO017	Calcul de polygonale	Forfait	25,00	1	25,00
SCAN001	Assemblage * Assemblage des nuages de points * Rattachement au système de coordonnées * Unifications et exports	Forfait	70,00	1	70,00
TOPO010	Plan topographique * Traitement DAO sous AutoCAD * Echelle : 1/200ème	Heure	70,00	2,5	175,00
<b>LIVRABLES</b>					
LIVR009	Édition de plans aux formats DWG et PDF	Forfait	35,00	1	35,00
TOTAL HT					675,00 €
TOTAL TVA - 20,00%					135,00 €
TOTAL TTC					810,00 €

Bon pour accord

Le

A

La loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 nous fait obligation de vous indiquer que le non respect des conditions de paiement entraîne des pénalités de retard au vu de nos modalités et sans préavis écrits par la loi. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

SELAS SOTEC PLANS - 58 avenue du 18 Juin - 19100 Brive-la-Gaillarde au capital de 67 540 €  
Denis LACHAUD n° 05476

Membre de l'Ordre n° 2012C00003 RCS BRIVE 329 010 425 Siret : 32901042500034

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR27329010425

Bornage - Délimitation - Copropriété - Topographie - Métrologie - Métrage - bornes - Ingénierie - Démocratie - Implantation

Détenteur des brevets DEXER TARTARY - DUTALLY - FÉJOL - LAGRANGE MÉRCALDO - CIA - CHAMSAUDE

Une société du Groupe Lilo3D Group



DATE	CLIENT	PAGE
01/04/2025	CL0261	1

Cne TULLE  
 10, rue Félix Vidalin  
 CS 30125  
 19012 TULLE CEDEX

**Affaire : Confortement de deux murs du Cimetière Puy St Clair - TULLE**

DESIGNATION	QUANTITE	P.U. HT	% REM	MONTANT HT	TVA
<b>PREPARATION</b>					
Réalsation des DICT ou DT/DICT (Forfait)	1,00	125,00		125,00	6
<b>PROFILS MUR</b>					
Forfait pour 2 recherches fondations et épaisseurs du mur existant y compris mise à disposition matériel (Forfait)	1,00	1 120,00		1 120,00	6
<b>SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE</b>					
Amenée repli (Forfait)	1,00	535,00		535,00	6
Forfait par sondage à 6 m ou au refus (l'unité)	4,00	165,00		660,00	6
<b>RAPPORT - PROCES VERBAL - FRAIS DIVERS</b>					
Calcul logiciel géotechnique (FOXTA, TALREN, KRea, Mur, ...) (Forfait)	1,00	550,00		550,00	6
Ingénierie, étude, rapport (Forfait)	1,00	750,00		750,00	6

- Modalités de commande : compléter cette page avec la mention "bon pour accord",  
 Questionnaire à remplir en dernière page du devis

Nom, Qualité,  
 Signature et Cachet

Brut H.T. :	3 740,00	<b>Totaux</b>
		H.T. en € : 3 740,00
		TVA 20,0 % : 748,00
		T.T.C. EN € : 4 488,00

DATE	CLIENT	PAGE
01/04/2025	CL0261	1

Cne TULLE  
 10, rue Félix Vidallin  
 CS 30125  
 19012 TULLE CEDEX

**Affaire : Confortement mur Carré militaire du Cimetière Puy St Clair - TULLE**

DESIGNATION	QUANTITE	P.U. HT	% REM	MONTANT HT	TVA
<b>PREPARATION</b>					
Réalisation des DICT ou DT/DICT (Forfait)	1,00	125,00		125,00	6
<b>PROFILS MUR</b>					
Forfait pour 2 recherches fondations et épaisseurs du mur existant y compris mise à disposition matériel (Forfait)	1,00	1 120,00		1 120,00	6
<b>SONDAGE PRESSIOMETRIQUE</b>					
Amenée repli (Forfait)	1,00	535,00		535,00	6
Forfait pour réalisation sondage pressiométrique (l'unité)	2,00	820,00		1 640,00	6
<b>SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE</b>					
Forfait par sondage à 6 m ou au refus (l'unité)	7,00	135,00		945,00	6
<b>RAPPORT - PROCES VERBAL - FRAIS DIVERS</b>					
Calcul logiciel géotechnique (FOXTA, TALREN, KRea, Mur, ...) (Forfait)	1,00	550,00		550,00	6
Ingénierie, étude, rapport (Forfait)	1,00	750,00		750,00	6

- Modalités de commande : compléter cette page avec la mention "bon pour accord",  
 Questionnaire à remplir en dernière page du devis

Nom, Qualité,  
 Signature et Cachet

- Cette commande vaut acceptation de nos Conditions générales

Brut H.T. :	5 665,00
-------------	----------

<u>Totaux</u>	
H.T. en € :	5 665,00
TVA 20,0 % :	1 133,00
T.T.C. EN € :	6 798,00

**Pompes Funèbres CAUDY-DESHORS**  
 Le Boucailloux - Magasin article funéraire - 2 place de la chapelle  
 19450 CHAMBOULIVÉ  
 Tel : 05 55 21 44 88 - 06 82 03 22 38  
 ccaudy.chamboulive@orange.fr  
 N° habilitation : 19-19-276



SAS au capital de 3000€  
 RCS : 853042570  
 SIRET : 8530 42570 00012

APE : 9603Z  
 N° intracom : FR 02 853042570  
 Responsable légal : M DESHORS Alain

MAIRIE DE TULLE  
 10, rue Félix Vidalin BP215  
 19000 TULLE  
 FRANCE

N° client : mairie de tulle

Devis n°0000001933 établi le 22/05/2025

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
14 Inhumation - Travaux de cimetière 3 * ouverture porte enterrée 107-108-109 section G1		810,00	810,00	2
<b>Totaux toutes taxes comprises €</b>	<b>0,00</b>	<b>810,00</b>	<b>810,00</b>	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 3 mois

Taux TVA	MT HT €	MT TVA €	Net à payer €
2 20,00	675,00	135,00	810,00
<b>Total</b>	<b>675,00</b>	<b>135,00</b>	<b>810,00</b>

Bon pour accord      Signature

**CONDITIONS DE VENTE**

Vous avez été reçu par Alain DESHORS

Les frais d'obseques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

## PHASE 2 – TRAVAUX DE REPARATION

Les offres d'exécution des travaux reçues dans le cadre de la consultation sont encore en cours d'analyse par les services de l'ONACVG et de la collectivité de Tulle.

## PLANNING PREVISIONNEL DE TRAVAUX

Les études préliminaires avant-travaux démarreront à partir du 23 juin 2025.  
Les travaux seront à programmer idéalement en 2026, comme suit :

- **Mars / Avril 2026** : préparation et installation du chantier.
- **Mai / Juin 2026** : exhumation des corps.
- **Juillet / Août / Septembre 2026** : réaménagement général du carré militaire.
- **Octobre 2026** : réception des travaux.
- **Novembre 2026** : cérémonies.

Ce planning prévisionnel peut être amené à évoluer en fonction des plannings des différents intervenants (entreprises, services du Centre Technique Municipal de Tulle, services de l'ONACVG) ainsi qu'en fonction de possibles contraintes d'exécution imprévisibles (météo, etc).



A Tulle, le 29 JAN. 2026

## Plan de financement

### Cimetière du Puy Saint Clair Confortement de deux murs

Partenaires	Financement	%
DETR	15 000,00 €	13,45%
Part Ville	96 540,00 €	86,55%
Total HT	111 540,00 €	100,00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 29 JAN. 2026

### Demande de subvention DETR

#### Echéancier

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Cimetière du Puy Saint Clair : Confortement de deux murs	133 848,00 €	111 540,00 €	15 000,00 €	30% <i>(Plafond de l'assiette éligible à la subvention : 50 000 €)</i>	Mars à Novembre 2026

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 29 JAN. 2026

## **ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX**

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux de confortement de deux murs au cimetière du Puy Saint Clair pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la DETR, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,  
Bernard COMBES.



A Tulle, le 29 JAN. 2026

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le cimetière du Puy Saint Clair, concernés par les travaux de confortement de deux murs, pour lesquels la Ville sollicite une subvention au titre de la DETR, est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.

